

ESPACE JEUNESSE



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

**MAURIENNE
GALIBIER**



**PROJET
PEDAGOGIQUE**

CONTEXTE

VALEURS

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES ET OPERATIONNELS

MOYENS

FONCTIONNEMENT

TARIFS

COMMUNICATION

EVALUATION

CONTEXTE

Ce Projet Pédagogique de l'Espace Jeunesse s'appuie sur les orientations définies au sein du Contrat Territorial Jeunesse 2023-2027 porté par le Département de la Savoie, de la Convention Territoriale Globale ainsi que PS Jeunes, tous deux portés par la Caisse d'Allocations Familiales. Ces contrats ont été élaborés avec les salariés, les élus, des habitants (jeunes et adultes).

Le Projet pédagogique est un document qui détaille « comment » l'équipe d'animation accueille et vit des situations de loisirs éducatifs avec les jeunes qui leur sont confiés par les parents. Ces animateurs, impliqués dans cette mission d'accueil et d'éducation, envisagent leur rôle au sein d'une « communauté éducative » constituée, autour des jeunes, de leurs parents, bien sûr, de l'équipe éducative des établissements (collège, lycées) des différentes associations, d'élus locaux, d'autres intervenants professionnels, tous intéressés par le devenir de ces jeunes générations.

L'Espace Jeunesse se veut être la structure pilote concernant les questions en relation avec la Jeunesse sur l'ensemble des 6 communes du territoire.

VALEURS

ACCOMPAGNER - S'ENGAGER - PARTAGER - RESPECTER

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES ET OPERATIONNELS

1- Conduire les jeunes vers un processus d'émancipation

-Inciter le jeune à devenir acteur

- En mettant à disposition un maximum de ressources documentaires et d'outils
- En apportant des réponses concrètes à ses attentes et questionnements
- En le guidant lors de la mise en place de projets à son initiative
- En le responsabilisant sur les démarches à effectuer
- En instaurant des temps de réflexion
- En valorisant son investissement et en l'encourageant
- En le sollicitant dans l'organisation des journées et la gestion de la vie quotidienne

-Favoriser l'expression et le libre choix

- En allant à la rencontre des jeunes (là où ils sont)
- En écoutant les besoins et les demandes des jeunes
- En associant les jeunes à l'élaboration du programme
- En structurant les idées des jeunes

2-Favoriser l'épanouissement du jeune

-Permettre l'apprentissage de la vie en collectivité

- En étant à l'écoute et disponible
- En instaurant des temps de parole
- En favorisant une cohésion de groupe
- En garantissant le partage des tâches
- En assurant le maintien des règles de vie

-Favoriser l'esprit de vacances

- En instaurant une ambiance conviviale
- En laissant le jeune s'approprier les locaux
- En proposant des activités variées et adaptées (camps, sorties...)

-Proposer un accueil adapté au public adolescent

- En respectant le rythme de vie du jeune (temps d'activité/temps libre)
- En prenant en compte leurs envies (échanges informels)
- En les impliquant dans l'organisation des différents temps

3-Développer la mixité sociale au sein de la structure

-Favoriser la tolérance et la solidarité entre les jeunes

- En assurant l'équité dans le respect des règles de vie en collectivité
- En tenant des propos neutres
- En permettant à chaque jeune de s'exprimer au sein du groupe
- En régulant les débats entre les jeunes

-Favoriser les échanges avec d'autres jeunes

- En organisant des rencontres avec des jeunes des différentes communes de la CCMG
- En organisant des rencontres et des échanges avec d'autres structures (inter-cantons, département)

-Permettre l'accès à l'Espace Jeunesse pour tous

- En proposant un tarif adapté aux revenus des familles
- En diversifiant les modes d'accueil (accueil libre, ACM, "allez vers")
- En respectant les différences de chacun

4-Favoriser l'apprentissage de la citoyenneté

-Permettre au jeune de devenir un futur citoyen

- En co-construisant les règles avec le jeune
- En le sensibilisant aux différents enjeux
- En laissant l'initiative au jeune de rappeler les règles aux autres
- En l'impliquant dans les démarches de projets

-Sensibiliser le jeune au respect de l'environnement

- En adoptant une attitude exemplaire
- En sensibilisant le jeune à l'environnement qui l'entoure

-Légitimer la place du jeune

- En communiquant sur leurs actions
- En leur confiant des responsabilités (relais et/ou acteur local)
- En prenant en compte toutes leurs propositions

MOYENS

Humains :

L'équipe d'animation de l'Espace Jeunesse se compose de 2 techniciens à temps plein ainsi que d'un animateur vacataire pendant les vacances, en fonction des besoins.

- Céline FURLANO, BAFA, BAFD
- Vincent KELLER, DEJEPS

La direction est conjointe, les décisions sont prises en binôme.

L'équipe :

- est garante de la sécurité physique et morale des mineurs.
- est garante de la mise en œuvre du projet pédagogique et du respect des différents contrats de la CCMG (CTJ, CEJ, PS jeunes)
- gère les relations avec les différents partenaires.
- est chargée de la gestion quotidienne de la structure (administrative, financière et matérielle).
- a un rôle de formation des animateurs vacataires ou stagiaires, de suivi et de validation des stagiaires.
- détermine les points négociables et non négociables relatifs au bon fonctionnement de l'espace jeunesse
- doit rester vigilant en fonction de l'âge, de l'activité, des capacités, de l'état physique de chacun pour créer une dynamique dans l'activité qui devra inviter les jeunes à s'investir.
- développe un esprit de groupe et de solidarité.
- est un repère pour les jeunes qui vont bientôt passer au stade adulte, elle se doit d'avoir une conduite exemplaire.
- doit avoir une attitude active pendant les tâches matérielles (en aidant le jeune) et pendant les activités (c'est l'élément moteur) pour motiver, valoriser et intéresser les jeunes.

Partenariats :

Les relations avec les partenaires sont primordiales pour mieux connaître et impliquer les différents acteurs sur le territoire. L'action de l'Espace Jeunesse doit s'inscrire au sein d'un véritable maillage pluri-disciplinaire (associations sportives et culturelles, communes, établissement scolaires, structures sociales, entreprises locales)

Depuis quelques années, un "Collectif Jeunesse" est porté par la Communauté de Communes Maurienne Galibier : Espace d'échanges sur les questions de politique jeunesse sur le territoire. Il réunit les partenaires suivants : Mission Locale Jeunes Pays de Maurienne, Mosaica Centre Social, Sauvegarde de l'Enfance, Collège P. Mougin, Lycée des Métiers de la Montagne, ANNPA.

Des actions communes sont également menées avec les autres structures jeunesse de la vallée de la Maurienne et de Coeur de Savoie : "inter-cantons"

Matériels :

L'Espace Jeunesse dispose d'un local de 70m² situé 12, rue Général Ferrié à Saint-Michel de Maurienne. Il est composé :

- Une cuisine équipée / salle d'animation, dotée d'un baby-foot
- Un sas d'entrée dédié à l'information jeunesse
- Une salle "cosy" / informatique, équipée de 4 ordinateurs connectés à internet, ainsi que d'un écran de vidéo-projection
- Un bureau pour l'équipe d'animation
- Un bloc toilettes

L'Espace Jeunesse a aussi la possibilité d'utiliser les différentes infrastructures municipales telles que : les gymnases, le stade, la salle des fêtes, les city stades...

Afin de favoriser les déplacements, il dispose de 2 mini-bus 9 places

Financiers :

L'Espace Jeunesse dispose d'un budget de fonctionnement voté chaque année par le Conseil Communautaire. Ce dernier est réparti en différentes rubriques suivant un plan comptable (alimentation, prestations, transport...) Ce budget fait l'objet d'un cofinancement par la C.A.F et le Département de la Savoie. Pour certains projets, une demande de subvention auprès de nos partenaires est réalisée (Conseil Départemental, D.D.C.S.P.P, C.A.F), ainsi que la recherche d'autofinancements.

Budget d'investissement :

Ce budget concerne les achats à long terme pour assurer la réalisation des projets. Chaque année une proposition d'investissement est faite par l'équipe d'animation et directeur du Service Petite Enfance Enfance Jeunesse et étudiée par le Conseil Communautaire.

Tarifcation : Adhésion annuelle : 3€.

FONCTIONNEMENT

L'Espace Jeunesse est un accueil collectif de mineurs agréé par le DDSCPP73 au numéro suivant : 0730069. Cet agrément impose, avant tout accueil, d'être en possession d'un certain nombre de renseignements sur la famille et le jeune. Un dossier administratif, disponible sur le site internet de la CCMG et sur le portail famille doit impérativement être complété et retourné.

Accueil de Loisirs de Mineurs

Public : De 11 (entrée en 6ème) à 17 ans.

Période : Vacances scolaires (automne, hiver, printemps, été) et en période scolaire, selon programmation les mercredis après-midi et en soirées.

Inscription : les familles s'inscrivent sur le portail famille en amont. L'équipe d'animation valide en fonction des places disponibles;

Facturation : une facture sera envoyé par mail ou pas courrier en fin de période.

Remboursement/ annulation : Toute absence non justifiée à une activité par un certificat médicale sera facturée.

Forme : Activités à la demi-journée, journée ou séjour avec nuitée(s). Activités à la demi-journée/ journée/ soirée :

Départ et arrivée à l'espace jeunesse Maurienne Galibier avec une possibilité de ramassage. Inscription en amont via le portail. facturation en fin de période.

Lors des activités en journée, les piques sont à la charge des familles sauf si le repas fait parti intégrant de l'activité (restaurant).

Nuitée et séjours : Départ et arrivée à l'espace jeunesse Maurienne Galibier. Un projet pédagogique sera écrit pour un séjour de plus de 2 nuits. Inscription en amont via le portail, une réunion d'information pour les parents pourrait être organisée.

Capacité d'accueil : 1 animateur pour 12 jeunes maximum. Limitée à 8, si transport en mini-bus.

TARIFS

L'Espace Jeunesse applique une tarification à la sortie ou au séjour organisé, en fonction du Quotient Familial.

	TARIF 1 (-10 €)		TARIF 2 (10 à 20 €)		TARIF 3 (20 à 30 €)		TARIF 4 (+ 30 €)	
	QF	Montant	QF	Montant	QF	Montant	QF	Montant
A	458<QF1	1,6	458<QF1	4,1	458<QF1	7,1	458<QF1	9,1
	QF2-625	2,1	QF2-625	4,6	QF2-625	7,6	QF2-625	10,1
	QF3-800	3,15	QF3-800	5,15	QF3-800	8,65	QF3-800	12,15
	QF4-1100	4,15	QF4-1100	6,15	QF4-1100	9,15	QF4-1100	13,15
	QF5-1600	4,7	QF5-1600	7,2	QF5-1600	10,2	QF5-1600	14,2
	QF6+1601	5,2	QF6+1601	8,2	QF6+1601	11,2	QF6+1601	15,2
B	Tarifs au QF + 2 €	QF+2 €	Tarifs au QF + 2 €	QF+2 €	Tarifs au QF + 2 €	QF+2 €	Tarifs au QF + 2 €	QF+2 €
C	Hors territoire	8,2	Hors territoire	16,2	Hors territoire	24,2	Hors territoire	32,2

En fonction du coût de revient de l'activité

TARIFS SPECIFIQUES SEJOURS (En fonction du coût de revient)

	-100,00 €		De 100 à 150 €		De 150 à 200 €	
	Prix médian	75,00 €	Prix médian	125,00 €	Prix médian	175,00 €
	QF	Montant	QF	Montant	QF	Montant
A	458<QF1	25,5	458<QF1	42	458<QF1	59
	QF2-625	28,5	QF2-625	47,5	QF2-625	66,5
	QF3-800	37	QF3-800	61	QF3-800	85
	QF4-1100	40	QF4-1100	66	QF4-1100	92
	QF5-1600	42,5	QF5-1600	70	QF5-1600	97,5
	QF6+1601	44	QF6+1601	72,5	QF6+1601	101
B	Tarifs au QF+2 €/j	QF+2 €/j	Tarifs au QF+2€/j	QF+2€/j	Tarifs au QF+2€/j	QF+2€/j
C	Hors territoire	58	Hors territoire	95	Hors territoire	132,5

	De 201 à 250 €		De 251 à 300 €	
	Prix médian	225,00 €	Prix médian	275,00 €
	QF	Montant	QF	Montant
A	458<QF1	91	458<QF1	116,5
	QF2-625	102,5	QF2-625	130,5
	QF3-800	129,5	QF3-800	147
	QF4-1100	141	QF4-1100	161
	QF5-1600	145,5	QF5-1600	172
	QF6+1601	150	QF6+1601	177,5
B	Tarifs au QF+2€/j	QF+2€/j	Tarifs au QF+2€/j	QF+2€/j
C	Hors territoire	193	Hors territoire	235,5

Pour l'ensemble des tarifs, les familles bénéficient d'un tarif dégressif à partir de 2 enfants inscrits le même jour (10% pour le 2ème enfant, 20% pour le 3ème etc...).

NOUVEAUTE : PASS TEAM JEUNESSE

Proposer un dispositif permettant aux jeunes de participer aux activités de l'ACM jeunesse sur des activités quantifiées au tarif 1 actuellement. Ce dispositif serait annuel et permettrait aux jeunes de participer à un panel d'activités tout au long de l'année rentreraient directement dans la démarche projet "aller vers".

Tarif 1 : Activité ne coûtant que le temps de travail de l'animateur pas de consommable, soirée à thème sport sans BE, culturel, artistique, jeux vidéo, stands, événements

Objectifs :

- Fidéliser les jeunes
- Proposer des activités de non-consommation
- Créer des inter actions entre les jeunes
- Créer des challenges entre villages et créer une émulation locale
- Aller à la rencontre des jeunes

Périodicité : Septembre 2021 à août 2022

Projection :

Deux animations minimum par semaine en période de vacances scolaires seront proposées dans le programme d'animation et seront gratuites pour les titulaires de la carte.

Février : 4 animations

Printemps : 4 animations

Été : 16 animations

Automne : 4 animations

Des animations pourront se rajouter en périodes scolaires : 2 animations en soirées / mois

Des animations le mercredi après-midi en fonction de la programmation

Navettes :

Un service de navettes est proposé de manière gratuite pour les jeunes titulaires de la carte, aux conditions suivantes :

Pour les animations du Pass :

Pour les activités se déroulant à Valloire et à Valmeinier, les jeunes des communes suivantes : Orelle, Saint-Martin-la-Porte et Saint-Martin- d'Arc et Saint Michel de Maurienne, une navette véhiculera les jeunes à partir de l'EJMG.

Pour les activités se déroulant à Orelle, Saint-Martin-la-Porte et Saint-Martin- d'Arc, une navette véhiculera les jeunes à partir de l'EJMG.

Accueil libre

Situation : 12 rue général ferrié, avec une entrée place du marché

Public : dès 11 ans jusque'à 30 ans

Conditions : être adhérents (remplir le dossier d'inscription et s'acquitter des 3€ d'adhésion annuelle.

Les jeunes peuvent venir rencontrer l'équipe d'animation pour faire part de leurs envies, organiser des sorties, avancer sur des projets collectifs, discuter...

L'EJMG propose aux jeunes des outils et des moyens pour monter leurs projets. Ils ont à leur disposition, un coin cosy, des postes informatiques avec internet et imprimante, un baby foot et des jeux de sociétés.

Ouverture de l'Espace Jeunesse Maurienne Galibier :

En période scolaire : Les mardis et jeudis de 16h à 18h et les mercredis de 12h à 18h. Les jeunes peuvent partager leur repas tiré du sac avec les animateurs

En période de vacances scolaires : en fonction du programme d'animation.

Information Jeunesse

Un lieu anonyme, de primo informations, gratuit et sans inscriptions au préalable, relais avec les partenaires et instances auprès des jeunes (MLJ, CIAS, éducateurs de prévention, CJC, Centre Social Mosaïca...)

Situation : 12 rue général ferrié, avec une entrée place du marché

Public : dès 11 ans à 30 ans

Ouverture : sur les mêmes temps que l'accueil libre et sur rendez vous en dehors de ces temps.

Objectifs :

- Développer l'information et l'accompagnement des jeunes
- Faire vivre un lieu d'écoute, d'échange, et de convivialité
- Etre en capacité d'apporter des réponses concrètes aux jeunes
- Etre un lieu de ressources permettant aux jeunes de trouver des réponses à leur questionnement sur les champs de prévention, santé formation, voyages, mobilités, projet professionnelle ou scolaire.

COMMUNICATION

Développement et diversification de la communication afin de promouvoir les différentes actions de l'Espace Jeunesse et en informer le plus grand nombre. Une attention particulière doit être apportée à l'interactivité avec le public jeune, particulièrement par le biais des réseaux sociaux.

- Site internet CCMG
- Portail Familles CCMG
- Blog Espace Jeunesse
- Newsletter Espace Jeunesse Maurienne Galibier
- Article / Presse locale
- Bulletins municipaux
- Newsletter Mosaïca
- Réseaux sociaux (Facebook page et profil, Instagram, Snapchat, WhatsApp)
- Supports papier (affiches/flyers)

EVALUATION

Il convient tout d'abord de préciser la signification du mot évaluation : c'est la mesure de l'écart entre ce qui est projeté et ce qui est réalisé en tenant compte des moyens mis en œuvre, elle a lieu tout au long du projet (avant, pendant et après). Elle permet de mieux comprendre les raisons des difficultés rencontrées ou les facteurs de réussite.

Tout au long de l'année, l'équipe aura donc à évaluer ses actions en tenant compte de différents points :

- L'efficacité : Les objectifs sont-ils atteints ? Dans quelles proportions ? Quelles ont été les difficultés rencontrées, les facteurs de réussite ? Les actions satisfont-elles les jeunes ?
- L'utilité : Les actions ont-elles un impact sur le public visé ? Et plus précisément sur leurs comportements individuels et sociaux ?
- L'efficience : Les effets obtenus sont-ils à la hauteur des moyens humains ou matériels engagés ?
- La cohérence : Les différentes actions ont-elles un lien entre elles ? Sont-elles en adéquation avec les objectifs fixés dans le projet pédagogique ?
- La pertinence : Les actions sont-elles adaptées au public ? Au contexte local ?

Pour ce faire, des bilans sont effectués à chaque fin de chaque période au sein de l'équipe d'animation à partir d'outils adaptés. Des temps de partage avec le Service PEEJ ainsi que les différents élus référents favorisent une mise en perspective de cette évaluation. Des discussions quotidiennes individuelles et/ou collectives sont organisées avec les jeunes. Plusieurs questionnaires et boîtes à idées sont adressés aux familles et aux jeunes.

- Nombre de jeunes fréquentant l'accueil libre
- Nombre d'enfant participant aux passerelles
- Nombre de jeunes différents captés sur les interventions en milieu scolaire

1- Conduire les jeunes vers un processus d'émancipation

Inciter le jeune à devenir acteur

Favoriser l'expression et le libre choix

- Nombre d'activités proposées par les jeunes
- Nombre d'activités proposées et organisées par les jeunes
- Nombre de jeunes impliqués et participant à la team jeunesse
- Nombre de jeunes s'engageant dans la vie scolaire, locale ou associative
- Nombre de jeunes s'engageant dans le dispositif « Happy-Sitting » ou formation BAFA

2-Favoriser l'épanouissement du jeune

Permettre l'apprentissage de la vie en collectivité

Favoriser l'esprit de vacances

Proposer un accueil adapté au public adolescent

- Nombre de séjours organisés et nuitées
- Nombre de jeunes impliqués dans la définition des règles de vie
- Qualité des débats organisés entre les jeunes et les animateurs
- Évaluation qualitative de l'expérience par les jeunes

3-Développer la mixité sociale au sein de la structure

Favoriser la tolérance et la solidarité entre les jeunes

Favoriser les échanges avec d'autres jeunes

Permettre l'accès à l'Espace Jeunesse pour tous

- Nombre de jeunes des différentes communes
- Nombre de jeunes par Quotient Familial
- Nombre de jeunes détenteurs du Pass Team Jeunesse
- Nombre de jeunes ayant participé aux Inter-Cantons
- Evaluation qualitative de l'expérience par les jeunes

4-Favoriser l'apprentissage de la citoyenneté

Permettre au jeune de devenir un futur citoyen

Sensibiliser le jeune au respect de l'environnement

Légitimer la place du jeune

- Bilans à chaque fin de session avec l'équipe d'animation à partir d'outils adaptés.
- Discussion quotidienne en groupe (pour les enfants)
- Implication des familles sur des événements ou en activités
- Questionnaires, boîtes à idées adressés aux familles et aux jeunes
- Réunions régulières avec le service PEEJ.